



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E8720

VALABLE JUSQU'AU 06/09/2025

ÉDITÉ LE 03/07/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1971

Forme juridique : SARL

Capital : 900 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AIX EN PROVENCE 71 B 202

Siret : 782 672 083 00030

Code NACE : 4329B

Numéro caisse de congés payés : 9008232

Assurance Responsabilité Travaux :  
ALLIANZ IARD 45413338

Assurance Responsabilité Civile :  
ALLIANZ IARD 45413338

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : ETABLISSEMENTS HONORAT

360 RUE OBSIDIENNE  
POLE D ACTIVITES  
13510 EGUILLES

Téléphone : 04 42 95 18 50

Fax :

Portable :

Site Internet : stores-honorat.com

E-mail : comptabilite@stores-honorat.com

Responsabilité légale :  
BOYER CEDRIC CO-GÉRANT / HONORAT OLIVIER CO-GÉRANT

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                                          | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 4511 | Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire Mention RGE | 27/09/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE  
IMMEUBLE LE PRADO FARGES  
2 BIS RUE FARGES  
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.